

maison des associations

La **Maison des associations** est une structure municipale qui accueille les associations régies par la loi 1901 dont le siège et/ou l'activité sont situés au Mont-Dore. Cet espace a pour objectifs d'**accompagner** et de **soutenir** les associations de la commune : aide aux projets, renforcement du réseau associatif et information des Mondoriens sur la vie associative.

Découvrez les services proposés par la Maison des associations* :

UNE SALLE DE REUNION

Destinée exclusivement aux structures dont le siège social effectif et/ou l'activité sont centrés sur la commune du Mont-Dore.

GUICHET UNIQUE

Accueil du public et accompagnement administratif dans le cadre de montage de projet ou de création d'association.

ESPACE INFORMATIQUE ET DOCUMENTATION

Poste informatique avec une connexion WI-FI réservée aux activités des associations et mise à disposition de documentation.

*Ne peuvent être utilisateurs de la Maison des associations : Les coopératives, les organismes commerciaux, mutuelles, syndicats, associations de type sectaire ou ésotérique, les associations dont l'objet pourrait être considéré comme culturel, politique, syndical ou commercial, les associations qui, par leurs activités, portent atteinte aux droits de l'homme et aux libertés individuelles, les partis politiques.

Retrouvez toutes les informations de la
Maison des associations sur le site de la Ville :
www.mont-dore.nc
ou sur la page Facebook : **Ville du Mont-Dore**



Les horaires

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 15h30 (hors jours fériés)

☎ 43 70 00

✉ maison-assos@ville-montdore.nc